

Il était une fois, à Ennezat.....

Les PERSAT



Il y a d'abord Antoine, le père, né à Seychalles en 1735, qui a eu une existence assez mouvementée pour l'époque. Cet artisan forgeron, ferronnier, compagnon, a le goût de l'aventure. Il suit Lafayette en Amérique, se paye du bon temps aux Antilles, et fait fortune à Haïti. Dix ans lui suffisent pour amasser une fortune relative. Il épouse, en 1776, une jeune bordelaise, Marie-Jeanne Kaüsac (Cahusac), de belle nature, mais un peu névrosée. Elle est la fille de Pierre Cahusac et de Jeanne Courray. Il dit adieu à l'Amérique, et rentre en France, il achète dans le Marais d'Ennezat une propriété assez importante où il s'établit à la fin de 1785.



Riche et par la suite considéré, grandi par ses prétendues relations avec le héros de l'Indépendance, remuant et agissant à une époque particulièrement agitée, Antoine Persat ne tarde pas à être en relief au sein de la bourgeoisie paysanne de la contrée. Il devient, en l'an IV, agent municipal des communes réunies d'Entraigues et d'Ennezat, et, dès l'an VI, président de l'administration cantonale. Il décède à Clermont en 1808.

11 enfants naissent de ce mariage, 4 filles et 7 garçons :

- 1° - Jeanne-Marie, née à Saint Domingue le 17 octobre 1778, mariée à Ennezat, le 23 nivôse an VI (13/01/1798), à Antoine-Jacques Bordes, de Riom, 2° - Marie-Anne, née à Saint Domingue, le 8 mars 1780, mariée à Ennezat, le 20 frimaire an VII (12 décembre 1798), à J.-B.-Charles Latour de Vichy

3° - Bertrand, né le 1^{er} octobre 1784 au domaine de Couzances à Collanges

4° - Charles, né à Ennezat, le 8 novembre 1785, mort le 14 octobre 1787

5° - Jeanne, née à Ennezat, le 1^{er} décembre 1786, morte le 22 mai 1789

6° - Maurice, né à Ennezat, le 30 avril 1788

7° - Pierre, né à Ennezat, le 8 novembre 1789

8° - Victor, né à Ennezat, le 10 novembre 1790

9° - Pierre né à Ennezat le 24 novembre 1792

10° - Michel, né à Ennezat, le 26 prairial an II (14 juin 1794)

11° - un autre Pierre ?, né à Ennezat, le 13 messidor an IV (1^{er} juillet 1796)

dont les premières années sont certainement bercées des légendes américaines, les garçons seront tous soldats de Napoléon. Pierre sera tué lors de la bataille d'Essling en 1809.

De ces enfants, 2 vont retenir notre attention, Victor et Maurice.

Victor qui s'est prétendu le fils de Louis XVI est le plus connu pour ses excentricités. Il a fait beaucoup d'ombre à son frère Maurice à qui nous allons tenter de rendre sa place.

Un faux Louis XVII à Ennezat : Victor PERSAT (1790-1878)

Né à Ennezat le 10 octobre 1790, Auguste-Victor Persat est un des plus jeunes fils d'Antoine Persat et de Jeanne Cahusac.



Victor Persat, à l'exemple de 2 de ses frères (Pierre et Maurice), embrasse la carrière des armes ; à l'âge de 17 ans, il entre dans le 25^{ème} régiment de chasseurs à cheval, il passe ensuite dans le 29^{ème} et plus tard dans la garde impériale ; il fait plusieurs campagnes dans les divers corps.

Une blessure reçue à la tête et le froid subi pendant la campagne de Russie amènent certainement un dérangement sensible de ses facultés mentales. Mis en demi-solde en 1816, il rentre dans sa famille à Ennezat.

Pour s'occuper, il essaye de valoriser les terres que son père lui a laissées ; son exploitation ne peut être bien productive car il passe une partie de son temps à boire ou à courir la campagne. Il galope à cheval sans but arrêté, d'autres fois, il

conduit lui-même au marché à Clermont ou à Riom, les produits de son domaine, puis après en avoir touché le prix, il le dépense aussitôt soit en libations au café, soit en largesses populaires. Les rapports de police constatent en effet que plusieurs fois il est vu se promenant à cheval dans les rues de Clermont et jetant à pleines mains son argent aux passants.



Un peu plus tard, il vend tout ce qu'il possède à Ennezat et achète pour y habiter une petite propriété à Persignat, commune d'Aubiat, près d'Aigueperse ; il la revend très vite.

Toujours en route, il va et vient d'auberge en auberge, tantôt à Gannat, tantôt à Aigueperse, tantôt à Riom ou à Clermont, gaspillant sans compter ce qui lui reste de son patrimoine. Partout, il parle et gesticule sans aucune retenue déclamant à tout propos contre le gouvernement des Bourbons. Dans les derniers mois de 1817, il se fait emprisonner plusieurs fois notamment à Gannat et à Clermont. Dans cette dernière ville, il parcourt les rues à cheval en tirant des coups de pistolets et en criant vive l'empereur ! Il est à chaque fois relâché comme ayant l'esprit quelque peu dérangé et n'ayant d'ailleurs causé aucun préjudice à personne. Il n'est pas cependant considéré comme un véritable aliéné : voici en effet ce qu'on lit dans une lettre de M. Dutour de Salvert, sous-préfet de Riom en date du 14 avril 1828 "*il est assez difficile de savoir ce qu'on pourra faire de cet homme qui n'a peut-être pas l'esprit assez aliéné pour être interdit mais qui, à chaque instant, par de nouvelles frasques, inquiète les lieux où il n'est pas connu...*" (archives départementales série M. Police).

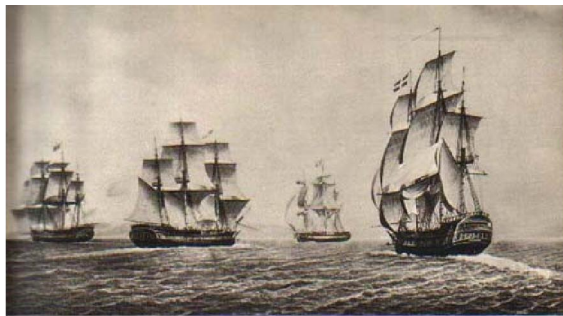


Justement alarmée de ces extravagances réitérées, la famille de Victor Persat cherche à l'éloigner du pays et le persuade de s'embarquer pour l'Amérique où déjà un de ses frères est allé chercher fortune.

Victor quitte le département du Puy-de-Dôme vers le mois d'octobre 1817 et se dirige vers Cherbourg où il fait viser son passeport pour Londres. Mais au lieu de partir, il se met à parcourir la Normandie prenant tantôt la qualité de marchand de grains tantôt celle d'ancien soldat de la garde impériale : il est emprisonné une fois pour avoir arrêté un voyageur à Honfleur et l'avoir forcé à crier "vive l'empereur", mais est relâché faute de preuves. Il essaye ensuite de s'engager dans les dragons du Calvados en garnison à Châteaudun : le colonel refuse de le recevoir.

Vers la fin avril 1818, on le retrouve à Ennezat de retour de ses pérégrinations. Dans l'espoir de le retenir en le soumettant à une discipline sévère, sa famille essaye de le faire entrer dans la garde royale ; malheureusement, l'autorité militaire refuse une telle recrue.

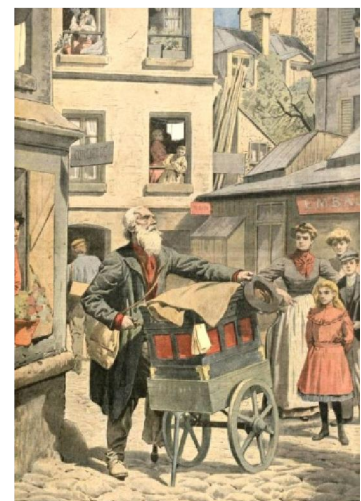
Victor continue de vagabonder à sa guise parcourant, le fusil sur l'épaule, les communes du canton d'Ennezat et des cantons voisins. Le 20 mai, le brigadier de gendarmerie de Cunlhat allant à Riom pour affaires de service le rencontre sur la route de Vertaizon ; voyant un homme porteur d'un fusil, il lui demande son permis de port d'armes ; pour toute réponse, il reçoit un coup de feu qui le blesse grièvement ; traduit pour ce fait devant la Cour d'Assises, Victor a la chance d'être défendu par un avocat persuasif, M^e Tailhand, et il est acquitté le 19 septembre 1818.



A la suite de ce procès la famille Persat n'a plus qu'un souci, se débarrasser à tout prix d'un personnage aussi compromettant et aussi dangereux. Cédant enfin aux instances et aux menaces de ses proches, Victor se décide à partir et s'embarque pour l'Amérique.

Après diverses péripéties, il débarque à la Havane, où il subit des vexations de la part des autorités espagnoles. Ces persécutions produisent sur sa faible raison un effet déplorable. C'est à la suite de cet incident vers 1821 qu'il eût, disait-il plus tard, la révélation de sa qualité véritable de fils de Louis XVI.

Il raconte dès lors qu'il a été enlevé de la prison du temple au mois de février 1793 par un joueur d'orgue qui le cache dans sa caisse et met à sa place un enfant du même âge. De la caisse du joueur d'orgue, il passe ensuite dans la boîte d'un colporteur qui le fait arriver à un château situé à trois lieues de Riom.



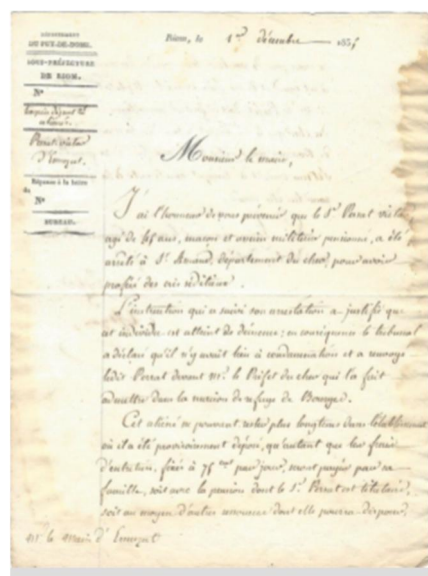
Là, on lui fait prendre un breuvage destiné à le rendre muet et on le substitue à un enfant appelé Victor Persat dont il usurpe le nom et la place. A 10 ans, la parole lui est rendue parce qu'on cesse de lui administrer le breuvage qui produit le mutisme. A 17 ans, il s'engage dans la cavalerie et est, après la retraite de Moscou, pensionné sous le même nom emprunté de Victor Persat. Ayant ainsi, grâce aux confidences tardives de prétendus libérateurs, reconstitué son véritable état-civil, Victor passe aux Etats-Unis. Là, il écrit dans les journaux,

différentes lettres qu'il signe de Charles X, roi de France et duc de Navarre, et envoie même des communications au congrès de Washington qui, dit-il, lui fait fort bon accueil. Il faisait encore parler de lui en 1824 et promettait des mémoires qui n'ont jamais été publiés.



Victor Persat ou Mémoires d'un faux dauphin

Plus tard, il lance des proclamations dont on retrouve le texte dans les journaux français de l'époque. Enfin, il s'avise de se faire connaître dans son pays et il quitte New York pour venir réclamer devant toute la France sa qualité de roi (Paris révolutionnaire article de Frédéric Degeorge sur les proscrits de la restauration).



De 1821 à 1831, il fait régulièrement des séjours à l'hospice des aliénés à Riom, voyage beaucoup dans toute la France, il est signalé à Rouen, dans le Cher, à Pontarlier et au Havre.

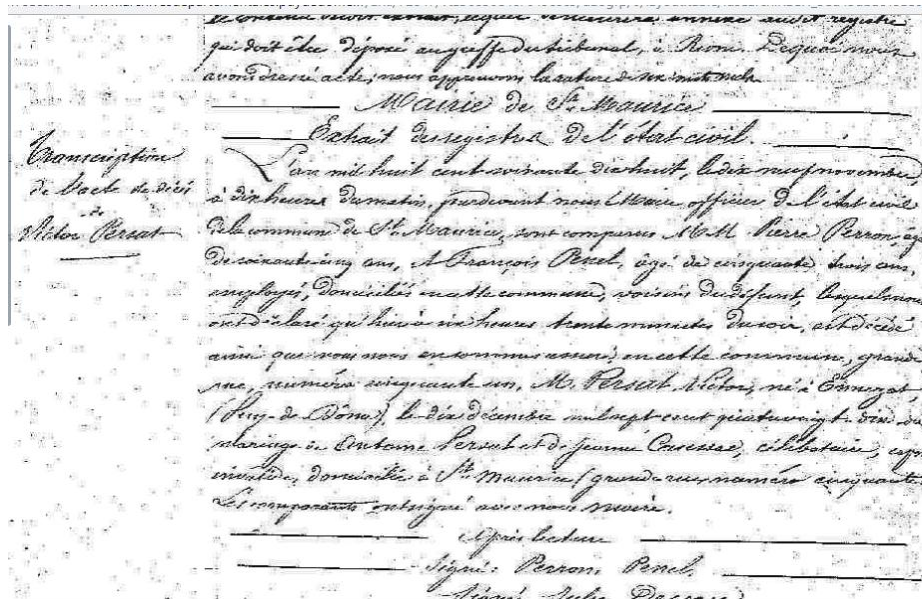
En 1829, il est envoyé à Bicêtre. Il n'y reste guère qu'un an et trouve moyen de s'évader au

mois d'octobre 1830. Il est arrêté en 1835 à Bourges et en 1836 à Orléans. Au mois d'octobre 1838, il est enfermé de nouveau dans le même hospice.

Combien de temps y est-il resté ?

Est-il revenu à Ennezat ?

La dernière trace de Victor Persat est son acte de décès le 28 novembre 1878 à Charenton (94) qui stipule qu'il habitait cette ville au N° 51 de la grand'rue.



Francisque Mège (revue d'Auvergne)



Un brillant officier de l'armée impériale : **Maurice PERSAT (1788-1858)**

Maurice Persat, sans avoir l'esprit extravagant de son frère Victor, avait cependant sa dose d'excentricités et son existence ne se passe pas sans agitation.

Maurice, original et brillant spécimen de l'officier impérial, est un adorateur passionné à la fois de l'Empereur et de la liberté. Ceci le force à quitter la France et à tenter une foule d'aventures dans les Amériques et en Europe, inspiré par le désir enragé de soutenir les peuples contre les tyrans.

du commandant Persat, ex-capitaine de cavalerie du premier Empire, major général de l'armée en Amérique, commandant de la cavalerie du général Espoz y Mina (Espagne), premier aide de camp du général Guillaume Pépé (Italie), premier aide de camp de S. A. le prince Ypsilanti, généralissime des forces grecques (guerre de l'Indépendance), aide de camp du général Porret de Morvan (campagne d'Afrique), ancien rédacteur-gérant du National (1835-36), chevalier de la légion d'honneur par l'Empereur (1813), chevalier du Sauveur de Grèce, de l'ordre des Philéllènes (sic), etc., etc., médaillé de Sainte-Hélène (1806-1844).

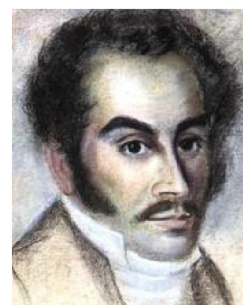
Enfant, à Ennezat, il reçoit de l'instruction. Rien d'étonnant, son père a de l'argent. Mais ce détail a son importance dans la mesure où l'instruction lui permet d'écrire ses Mémoires, un document précieux, et d'exercer quelque temps le métier de journaliste.



Il n'a pas encore 18 ans, le 7 mars 1806, quand il entre dans les grenadiers à cheval de la Garde Impériale. Plein d'ardeur, il se fait remarquer à Iéna, puis à Eylau, où il est blessé au cours de la fameuse charge de la Garde. Promu sous-lieutenant en juillet 1807, il rejoint le 9^e régiment de dragons, et part en Espagne et au Portugal, où il se distingue une fois encore par son tempérament et son courage. Il prend part aussi à la campagne de Russie et à celle de France, et s'illustre une dernière fois à Waterloo. Avant l'ultime défaite, les nombreuses blessures qu'il a

reçues sur les champs de bataille, son courage à toute épreuve et sa science de la guerre lui ont valu d'être décoré de la Légion d'Honneur le 28 septembre 1813, par la main même de Napoléon, un rare privilège.

A la chute de l'Empire, il est lieutenant au 6^e régiment des lanciers. Encore jeune, il ne peut se résoudre à passer subitement à l'état de citoyen désœuvré ou à mener la vie paisible du petit propriétaire campagnard. A l'exemple de plusieurs de ses camarades, il va offrir ses services à Bolivar qui lutte depuis plusieurs années contre l'Espagne pour l'indépendance de l'Amérique du Sud. Mais il ne peut s'habituer aux bandes irrégulières avec lesquelles il lui faut marcher, pas plus qu'à leur



manière de faire la guerre. Il revient en Auvergne mais bientôt lassé par la vie sédentaire, il se rend à Paris pour obtenir un emploi dans les douanes.

En 1820, le gouvernement de la Restauration n'ayant que peu d'années d'existence se montre passablement méfiant et ombrageux. Tout lui est suspect. Il voit partout des conspirateurs. Il a notamment en grande suspicion les anciens officiers de l'Empire et Maurice fera l'objet de surveillance pendant près de 10 ans.

A la fin du mois de novembre 1820, las de son oisiveté forcée il se décide à tenter encore une aventure.

Il s'embarque pour Naples où il prend du service dans le corps du général Pepe qui combat alors contre l'armée autrichienne. Il n'y reste que quelques mois et revient en Auvergne au mois de mai 1821.

Cette nouvelle fugue inspire aux autorités l'idée de se débarrasser d'un personnage suspect aussi remuant et de faire en même temps un exemple.



Guglielmo Pepe sur le pont de la Maddalena à Naples

« Il importe, écrit au préfet le directeur général de la police, il importe que l'on puisse faire dans sa personne un exemple assez prompt et assez sévère pour contenir cette foule d'individus qu'on voit toujours prêts à se porter partout où il y a des révolutions et qui dans leur fureur aventureuse ne craignent pas de courir la chance de porter les armes contre leur patrie ».

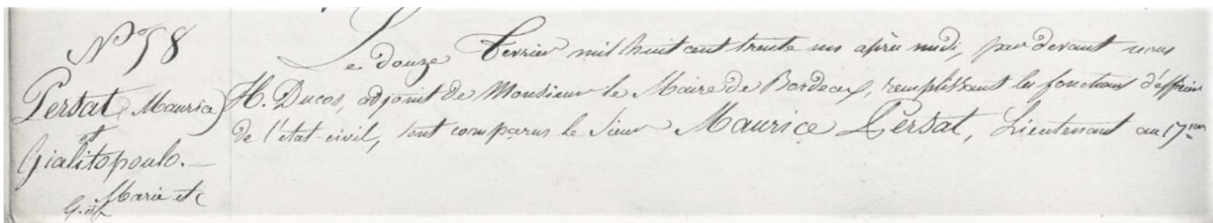
Le préfet du Puy-de-Dôme donne l'ordre à la gendarmerie de reconduire Maurice Persat à la frontière. Mais il va échapper à l'expulsion car c'est sur le conseil du consul de France à Naples qu'il est entré dans son pays.

Alors, pour éviter la surveillance dont il est l'objet en Auvergne, il se rend à Paris et de là écrit à la préfecture du Puy-de-Dôme, lui donne son adresse pour lui montrer qu'il n'a pas l'intention de se cacher et lui annonce qu'il va soumettre son cas à la chambre des députés : *"et si la Chambre ne me rend pas justice et que décidément je ne sois plus français je ne ferai pas de réclamation, je n'aurai pas besoin d'être escorté par la gendarmerie pour sortir de France et je puis vous*

assurer que je ne suis pas en peine de me faire une nouvelle patrie où je n'aurai pas à craindre l'inquisition d'un préfet".

Maurice a-t-il mis sa menace à exécution ? Le 16 juin, le procureur général de la Cour de Riom répond au préfet, M. du Martroy, qu'une affaire de cette nature entraînait une question d'Etat ne pouvant se résoudre administrativement. Elle ne pouvait être jugée qu'en audience solennelle de la Cour, ajoutant que dans la circonstance, il lui semblait difficile d'enlever au capitaine Persat la qualité de français, les preuves juridiques de son service militaire à Naples faisant défaut.

Quelle suite a eu cette affaire ? Tout ce qu'on sait, c'est que Maurice quitte encore la France pour aller guerroyer en Espagne, puis en Grèce contre les troupes turques. Il regagne la France en 1822 ramenant avec lui une jeune femme, Adèle Gialitopoulo, qu'il a sauvée et qu'il épousera le 12 février 1831 à Bordeaux.



Le Douze Juin mil huit cent trente un après midi, par devant nous
H. Ducos, député des Mousieur le Maire de Bordeaux, remplissant les fonctions d'Officier
de l'état-civil, sont comparus le Sieur Maurice Persat, Lieutenant au 17^{me}
Gialitopoulo.
G. J. J. J.

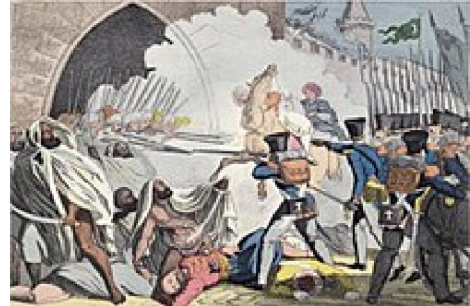
Cette jeune femme ainsi que leurs 2 enfants mourront l'année suivante.



En mai 1830, il est enfin réintégré dans l'armée française et admis à faire partie de l'expédition d'Afrique ; en tant que volontaire, il prend part à la prise d'Alger. Il est promu au grade de capitaine en février 1831, il servira en Grèce pendant 2 ans puis sera affecté comme adjudant de place à Bougie (Algérie). Il est mis à la retraite contre son gré en 1834.

Il accepte alors le poste de gérant du journal « National ».

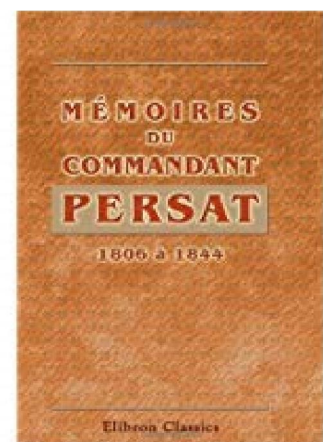
Mais très vite, en 1839, il reprendra du service et continuera ses pérégrinations, Oran, Bayonne, Mazagran... jusqu'en 1849. *Il est "admis d'office" à faire valoir ses droits à la retraite par "décision du Président de la République" le 4 février 1849... il avait près de 61 ans !*



Combat aux portes d'Alger 1830

Il essaye de s'associer aux partisans du futur Napoléon III, mais déçu, il rentre en France et se retire dans son village d'Ennezat où il écrira ses mémoires.

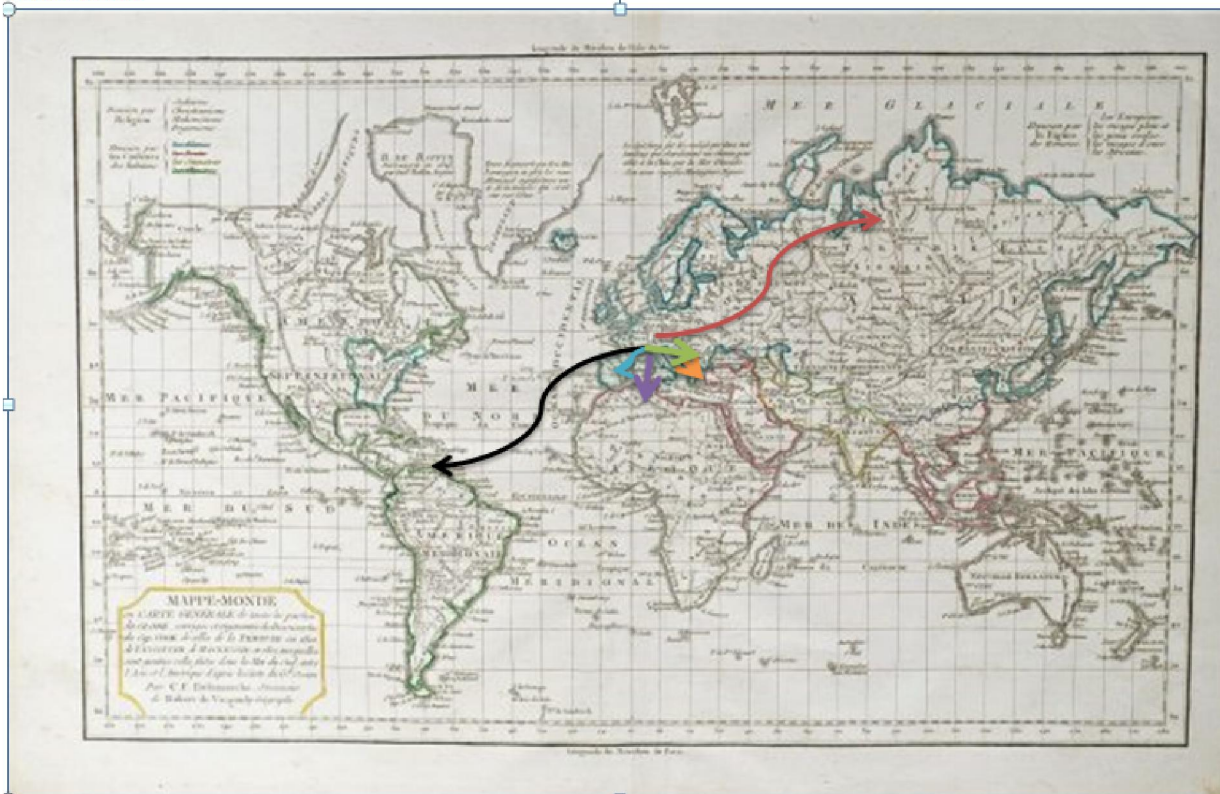
« J'ai toujours été, depuis la mort de l'Empereur, le sujet de la Liberté », dit-il dans ses Mémoires, qui couvrent près de 400 pages et trente-huit années d'aventures à travers le monde.



Le Comte du Barail, qui a été général de division puis ministre de la Guerre sous Mac Mahon, qui l'a côtoyé pendant de longs mois à Oran, dresse de Maurice Persat un beau portrait dans ses Souvenirs (1891).

Il a ce mot : *"C'était au fond, un homme très brave, et un très brave homme".*

Carte de 1803



Il épouse Henriette Charles-Latour, une petite nièce ; elle est la fille d'Antoine Adolphe Charles Latour et de Marie Angélique Mespoulet, petite fille de Jean Baptiste Charles-Latour et de Marie-Anne Persat, la sœur aînée de Maurice.

Maurice Persat est mort en 1858 à Lezoux rue des Balmettes.

On peut imaginer la joie de cet inconditionnel de Napoléon 1^{er}, quelques mois plus tôt quand il reçoit la médaille de S^{te} Hélène* créée par Napoléon III. Celle-ci récompense les 405 000 soldats encore vivants en 1857 ayant combattu aux côtés de Napoléon 1^{er} pendant les guerres de 1792-1815. Elle porte au verso la mention : "Campagnes de 1792 à 1815. À ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, S^{te} Hélène 5 mai 1821".



**On peut s'étonner cependant que Victor Persat ne soit pas destinataire de cette médaille et ne figure pas dans la liste des récipiendaires ayant lui aussi participé à la campagne de Russie.*

Il laisse 2 enfants en bas âge, Jean-Paul 3 ans, Anaisse 1 an.

